



Extrait du Procès-verbal

du Conseil Général du 2 décembre 2024

Président du Conseil : M. Daniel Schwab

Municipalité en place : M. Blaise Chapuis, syndic, Mme Magali Henry, M. Yan Jeanneret, M. Renaud Vuarraz, municipaux. Mme Valérie Borgognon, vice-syndique, est excusée.

1. Appel
Sur 29 membres inscrits, 22 sont présents, 7 sont excusés.
2. Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour accepté à l'unanimité.
3. Acceptation du procès-verbal du 17 juin 2024
Le procès-verbal du 17 juin 2024, reçu par les membres du Conseil, est accepté à l'unanimité.
4. Assermentation des nouveaux membres – démissions
Mmes Line Gonin, Maëlle Guisolan, Gaëlle Rochat et Estelle Vuarraz sont assermentées par le président.
5. Communication du Président
 - M. le Président propose une minute de silence en mémoire de M. Joël Chapuis.
 - Sur proposition des membres du Conseil, les jetons de présence pour les années 2022-2023 seront versés à l'association Zanaca et pour les années 2024-2025 à l'association La Cassya.
6. Préavis n°31/2024 - Demande d'approbation du budget de l'Entente intercommunale pour la STEP 2025
Le préavis est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.
7. Préavis n°32/2024 – Demande d'approbation du budget communal 2025
Le préavis est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.
8. Commission de martelage
M. le Président remercie le rapporteur de la commission pour son rapport très complet.
9. Communications de la Municipalité
 - Le règlement sur l'usage du domaine public a été adopté par le Conseil d'Etat. Il sera disponible prochainement sur le site de la commune, accompagné d'un formulaire ad hoc.
 - Une loi et son règlement relative aux arbres remarquables est entrée en vigueur en juillet.
 - Les travaux liés à la nouvelle place de jeux dont la mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition, débiteront dès le printemps.
10. Utilisation du défibrillateur se trouvant dans le bâtiment communal
La présentation du défibrillateur est proposée par M. le Syndic.
11. Interventions individuelles et divers
 - Une discussion quant à l'extinction de l'éclairage communal est ouverte. Après sondage, la Municipalité propose d'étudier les diverses solutions et de revenir vers le Conseil général.
 - La date du prochain Conseil général est fixée au 16 juin 2025.

Le Président clôt la séance à 21h05.

Le Président

Daniel Schwab



La secrétaire

Béatrice Piguet-Jaquier